

Réunion du 15 mai 2014

Visioconférence Mégalis (Rennes), BMO (Brest), Point info région de Saint-Brieuc et Ville de Lorient

Ordre du jour

- avancer sur la rédaction de la convention partenariale à venir

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
1		BARILLE Pascal	Pays d'Auray
1		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
	1	DISLAIRE Danielle	CG56
1		DUCEUX Sylvaine	Lorient agglomération
1		FORTIN Thomas	SAFI
1		GAUTIER Manuel	Mégalis
1		JACO Tanguy	CC du Pays d'Aubigné
	1	JEGO Ronan	CG29
	1	LE BEC Pascal	DDFIP35
1		LOPPION Karine	Saint-Brieuc Agglomération
	1	MARCHAND Olivier	CG22
1		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	CG35
1		MILLE Mickaël	Saint-Brieuc Agglomération
1		NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane/Pays de Brest
1		PATRAULT Cyril	SDIS35
1		PIRIOU Christophe	Brest Métropole Océane/Pays de Brest
1		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne

13

Actualités depuis la dernière réunion

Les données orthophotographiques du 22 ont été livrées et une relivraison de l'orthophotographie du 29 a été effectuée et est en cours de contrôle.

Présentation et discussion autour de la version projet d'une nouvelle convention

Le projet de convention discuté en réunion est disponible ici :

<http://cms.geobretagne.fr/content/projet2014-convention-mise-a-disposition-des-donnees-orthophotographiques-et-derivees>

Préambule : ajout d'un paragraphe expliquant le partenariat IGN et la façon dont l'économie réalisée va être réutilisée : il ne semble pas pertinent de mettre le chiffre exact puisque l'on ne connaît pas.

Ajout d'un article sur la Gouvernance du projet (article 2) :

description détaillée des rôles de chacun : Mégalis Bretagne, la Région Bretagne, les pôles métiers départementaux et animateurs départementaux.

Ajout d'un article sur les spécifications techniques des données constituées (article 3) :

on y parle du socle commun et des spécificités éventuelles des territoires. Les spécifications techniques du socle commun sont détaillées en 3.1 (orthophotographie) et 3.2 (MNT).

Remarques : ajout de la mention sur la mise à jour du MNT.

Article 4.1.1 : 11 agglos et communauté urbaine au lieu de 10. Simplification en gommant la mention « flux OGC » remplacée par « services web ».

Article 4.2 : ajout de la licence ouverte LO. Mettre un lien internet vers la licence complète.

Article 4.3.1 (modalités de mise à jour) : mise à jour du tableau de livraisons.

Article 4.3.2 (modalités financières) : Le montant global reste le même (740K€ HT). Les clés du barème financier vont être revues en fonction des nouveaux paramètres (superficie, potentiel fiscal) mais a priori, cela ne bougera pas beaucoup.

Les contributions annuelles vont être adaptées en fonction du partenaire signataire (ceux qui ont la ligne dès 2014 et ceux qui démarreront le financement en 2015).

Questions annexes

• **Qu'en est-il fait des économies réalisées sur le précé-**

dent partenariat (environ 63K€/département) ?

→ C'est remis au pot commun. Cela permet notamment de compenser les subventions non versées et de financer des demandes spécifiques (ex. occupation du sol, orthophotographie à 10 cm sur territoire plus large)

• **Planning :** chaque partenaire voit pour la programmation budgétaire

• **10 juin 2014 :** passage de la convention en comité syndical Mégalis Bretagne.

Suites à donner

• **M. Gautier :** transmet le projet de convention amendée en réunion,

• **Tous :** relisent la convention et font part de leurs remarques éventuelles dans la perspective du comité syndical Mégalis Bretagne du 10 juin prochain,

• **M. Gautier :** fournit un nouveau barème avec les nouvelles clés de répartition, l'ancien montant et le nouveau, et les montants payés ou non,

• **L. Vinsonneau :** diffuse la convention sur la liste GéoBretagne.